



Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
X.⊙A.ΣX E:⊥:A .+ E.⊙O
Sous Direction du Personnel et de la Formation

Tableau des critères de sélection Grade: " Ingénieur en Chef de l'Habitat et de l'Urbanisme "

Circulaire N°7 du 28 avril 2011 relative aux critères de sélection aux concours sur titre pour le recrutement dans les grades de la fonction publique

N°	N°AD-HOC	Nom et prénom	Adéquation du profil de la formation du candidat avec les exigences du corps ou du grade ouvert au		Bonification		Formation complémentaire exigée dans la même spécialité(0-2)	Travaux ou études réalisés par le candidat dans sa spécialité(0-2)	Expérience professionnelle acquise par le candidat (0 à 6 points)				Date d'obtention du diplôme (0-2)	Entretien avec le jury de sélection (0-3)	Total	Obs
			Conformité de la spécialité du diplôme avec les exigences du grade postulé(0-)	Cursus d'études ou de formation(0-3)	Grandes écoles (02)pts	Major de promotion (01)			à l'umtmo (0 à 6 pts)	Autre LAP (0 à 4 pts)	Hors secteur (0 à 3 pts)	Emploi inférieur (0 à 2 pts)				
1	1	IGUETOULENE FATIHA	2	3	0	0	0	2	0	0	0	2	0,75	0,5	10,25	Admise
2	5	AFIRI RYMA	2	3	0	0	0	2	0	0	0	2	0,25	0,75	10	Liste d'Attente
3	4	FEKIR KAHINA	2	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0,25	0,5	7,75	Non admis(e)
4	2	LOUANI KAHINA	2	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0,25	0,5	7,75	Non admis(e)
5	3	DEGHOUL LYLIA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	Absent(e) à

Fait à Tizi-Ouzou le

LE RECTEUR

نيلير جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ: بووذه أحمد



Représentant élu de la commission administrative prétaire

Mme BOUABDALLAH SALIHA

Signature du Membre du jury d'entretien

Mr ATLAOUI Djamel

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULoud MAMMERI DE TIZI-OUZOU

Procès-verbal du jury chargé d'établir la liste d'admission définitive au concours de recrutement sur titres pour l'accès au grade d'Ingénieur en Chef de l'Habitat et de l'Urbanisme

L'an deux mille Vingt Deux et le Trente du Mois de Novembre (30/11/2022) de 09 heures à 10 heures, s'est tenue au siège de l'Université **Mouloud MAMMERI** de Tizi-Ouzou, sous-direction des personnels et de formation, service Agent Technique et de service, la réunion du jury chargé d'établir la liste d'admission définitive au concours de recrutement sur titres pour l'accès au grade **d'Ingénieur en Chef de l'Habitat et de l'Urbanisme** conformément à la circulaire N°07 du 28/04/2011, relative aux critères de sélection aux concours sur titres et conformément aux dispositions de la décision N°1059 du 17/08/2022 portant ouverture du dit concours. Nombre de postes ouverts : 01

➤ Etaient présents :

Mr BOUDA Ahmed

Recteur, Président

Madame BOUABDALLAH Saliha

Représentant élu de la commission administrative paritaire

Mr ATLAOUI Djamel

Membre du jury

A l'issue du dépouillement qui s'est déroulé à partir de 09 heures, les résultats ci-dessous ont été obtenus ;

1° - Confirmation de la publication de la décision sus citée de Monsieur le Recteur de l'U.M.M.T.O, portant ouverture du concours sur titre pour l'accès au grade **d'Ingénieur en Chef de l'Habitat et de l'Urbanisme**

2°- Examen des notes obtenues par les candidats lors de l'entretien ainsi que des tableaux des critères de sélection ;

3°- confirmation du nombre de postes budgétaires ouverts au titre du concours sur titre en question (**01 Poste Ouvert**) ;

4°- vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment les titres et diplômes exigés pour la participation au concours sur titre prévues par le statut.

A adopter, à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats retenus.

Liste d'admission définitive par ordre de mérite :

1- IGUETOULENE Fatiha 10,25

Liste d'attente par ordre de mérite :

1- AFIRI Ryma 10,00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures.

Signatures des membres du jury :

Mr BOUDA Ahmed

Recteur

جامعة مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ : بودة أحمد



Madame BOUABDALLAH Saliha

Représentant élu de la
commission administrative
paritaire

Mr ATLAOUI Djamal

Membre du jury

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.